

# CONVOCAATION

## Séance du conseil communal n° 2024/01

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

**vendredi 26 janvier 2024 à 14.00 heures**

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

### Séance à huis clos

1. Affaires de personnel :
  - a) Promotion de fonctionnaires communaux ;
  - b) Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif ;
  - c) Prolongation du service provisoire d'un fonctionnaire communal ;

### Séance publique

2. Création de postes :
  - a) un poste de chargé de direction de l'école de musique sous le régime de l'employé communal dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe de l'enseignement ;
  - b) vingt-trois postes d'enseignant sous le régime du salarié dans le groupe d'indemnité A2 pour les besoins de l'école de musique ;
  - c) un poste sous le régime du salarié à tâche intellectuelle, assimilé au groupe d'indemnité B1, à mi-temps pour les besoins du secrétariat de l'école de musique ;
  - d) deux postes de salarié à tâche manuelle dans la carrière A à mi-temps pour les besoins du service nettoyage ;
3. Pacte nature :
  - a) Mesure 1.1 - Stratégie pluriannuelle concernant la protection de la nature et de l'eau, la végétalisation des localités et l'adaptation au changement climatique ;
  - b) Mesure 2.7 : Plantations en milieu urbain ;
  - c) Mesure 2.15 : Projets de jardinage urbain et agriculture urbaine exempts de pesticides, d'engrais chimiques et de tourbe ;
  - d) Mesure 2.16 : Services d'information et de conseil relatifs à la gestion, l'exploitation et l'aménagement proches de la nature sur des surfaces privées situées en milieu urbain ;
  - e) Mesure 2.17 : Concept d'éclairage respectueux de la faune ;
  - f) Mesure 3.7 : Concept d'entretien extensif des accotements des chemins ruraux ;
  - g) Mesure 6.1 : Concept de communication afin d'informer et de sensibiliser ses citoyennes et citoyens sur les thématiques de la protection de la nature et de l'eau ainsi que celle du développement durable ;

4. Propriétés immobilières :
  - a) Approbation d'actes ;
  - b) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
5. Approbation de projets de travaux, fournitures et services :
  - a) Évacuation du digesteur de la station d'épuration à Hesperange ;
  - b) Renouvellement du pont au lieu-dit « Gantebeensmillen » ;
6. Urbanisme – Projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » « NQ-AL-05 » portant sur des fonds sis à Alzingen au lieu-dit « Rue de Syren » - adoption ;
7. Approbation de titres de recette ;
8. Approbation de conventions ;
9. Règlement général de la circulation - modifications à durée déterminée ;
10. Office social ;
  - a) Bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2020 ;
  - b) Bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 2021 ;
11. Approbation de quêtes ;
12. Questions émanant des conseillers ;
13. Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 19 janvier 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.